



# Formation Evaluer et prendre en charge la douleur

 **TAUX DE SATISFACTION\***

**95 %**

\* chiffres 2023

 **TAUX DE RECOMMANDATION\***

**94 %**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Discussions et échanges à partir de cas concrets
- › Mises en situation
- › Film
- › Ateliers pratiques pour la 3ème journée

## INTERVENANTS

- › IDE titulaire DIU PEC douleur

**Optimiser ses connaissances dans la perception de la douleur et ses compétences dans la prise en charge du patient douloureux.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier, aide-soignant, auxiliaire de vie, kinésithérapeute, IADE, IBODE.  
(Groupe de 12 personnes maximum)

**Prérequis :** Aucun

## OBJECTIFS

- › Connaître le cadre légal et la physiopathologie
- › Repérer, identifier, décrire les situations douloureuses
- › Connaître les ressources thérapeutiques médicamenteuses et nonmédicamenteuses
- › Écouter, observer et évaluer le patient douloureux
- › Transmettre les informations sur la douleur
- › Repérer les douleurs induites par les soins
- › Accueillir le patient douloureux et mobiliser les ressources (du patient et du soignant)
- › Mettre en place un soin antalgique non médicamenteux

## CONTENU

- › Décrets professionnels
- › Définition, physiologie et composantes de la perception douloureuse
- › Les différents types de douleur et leurs mécanismes
- › Les signes d'une situation douloureuse et les outils d'évaluation
- › Les ressources thérapeutiques : utilisation des médicaments
- › Les ressources non médicamenteuses (kiné, toucher relationnel, attitudes soignantes...)
- › La transmission (la traçabilité) des informations sur la douleur : dossier

> IADE  
> Psychologue

### € TARIFS

> Inter : 660€ /  
pers.

> Intra : 1350€ j.  
/ gr.

ciblé

> Approches pratiques des patients douloureux à partir d'exercices :  
d'écoute, de relation d'aide, d'éducation, d'attitudes préventives,  
de relaxation

### ✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : quiz

## SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 3 jours (2j + 1j)

> Dates : 12, 13 mai et 2 juin 2025